

CONSEIL MUNICIPAL du 9 juillet 2018 à 19 heures

Présents	DALLET Jacky, CHACUN Loïc, BRETIN Véronique, GUERY Francis, SOULARD Catherine, ROCHEREAU Chantal, MICHENAUD Bénédicte, FONTENY Jean-Yves, COLONNIER Richard, BULTEAU Catherine, FONTENY Natacha, GILBERT Mélina, VRIGNAUD Catherine, CHAPLEAU Francky, CARTEAU Anthony, BELZ Laure Arrivée de Wilfried DAHERON à 19H15
Absents excusés	Michel BRETAUD avec pouvoir à Francis GUERY, Laurent VINET
Secrétaire de séance	Mélina GILBERT
Date de convocation	4 juillet 2018
Compte-rendu de séance	du 11 juin 2018 approuvé à l'unanimité

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux membres du Conseil Municipal Jeunes invités à assister à cette séance.

Finances – Administration Générale - Personnel

Transport scolaire (Tarification 2018/2019, adhésion programme du Département poste d'accompagnateur) 49/2018
Le Conseil fixe la participation des parents pour l'année 2018/2019 à 13.80 € par mois (12.10 € de transport pour la Région et 0.70 € de frais de gestion pour la Commune). Il approuve la convention à intervenir avec le Département pour le financement du poste d'accompagnateur dans le car.

Monsieur Loïc CHACUN sort de la salle pour le sujet ci-dessous

Acquisition Consorts SOULARD 50/2018
Les Consorts SOULARD ayant donné leur accord pour céder à la Commune la pointe située sur leur parcelle AB 548, le Conseil Municipal confirme cette régularisation d'emprise de voirie au Coudray en achetant la parcelle AB 550 et la pointe située sur la parcelle AB 548, au prix de 0.23 € le m², prix du terrain de voirie.

Monsieur Loïc CHACUN réintègre la salle
Arrivée de Wilfried DAHERON : 19H15

Motion Agence de l'Eau 51/2018
Devant les changements conséquents introduits dans la loi de finances 2018 amenant à réduire la capacité d'intervention de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, le conseil municipal, par un vote donnant le résultat suivant : Votants : 19 dont 1 abstention et 18 pour, adopte la motion proposée par le comité de bassin pour que l'agence puisse continuer à répondre efficacement aux besoins des collectivités et des acteurs économiques.

Protection sociale complémentaire (validation après avis du Comité Technique Paritaire) 52/2018
Après avoir pris connaissance de l'avis du Comité technique du Centre de Gestion du 20 juin 2018, le conseil municipal fixe le montant mensuel de la participation de la collectivité à 5.86 € bruts par agent, sur la base d'un temps complet, pour les garanties maintien des salaires et invalidité.

Recrutement service technique
Suite au départ de Mickaël BEAUPEU au 1^{er} octobre 2018, le Conseil décide de lancer un nouveau recrutement pour le remplacer. L'offre d'emploi va être diffusée à l'ensemble de la population par le biais de la feuille d'infos d'été, ainsi que sur les sites habituels.

Voirie – Assainissement – Agriculture

Aménagement du carrefour de Villeneuve (attribution du marché) 53/2018

Publicité	Profil acheteur (marchés sécurisés) et journal d'annonces légales (Ouest France)
Nombre de dossiers retirés	13
Nombre d'offres déposées	2 dont COLAS qui a transmis via la plateforme un courrier d'excuses, ne pouvant soumissionner

L'analyse des offres, conformément aux critères valeur technique et prix du règlement de la consultation faisant apparaître SOFULTRAP-CHARPENTIER comme mieux disant pour un montant de 69 664.20 € HT (-1.37% de l'estimation de maîtrise d'œuvre de 70 630 € HT), le conseil attribue le marché au groupement SOFULTRAP-CHARPENTIER et autorise Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents relatifs à la mise en place de ce marché.

Assainissement (Mise en séparatif du bourg : avancée des travaux, travaux supplémentaires / Schéma Directeur d'assainissement eaux usées : synthèse du diagnostic eaux usées)

Mise en séparatif du bourg (avancée des travaux, travaux supplémentaires) : La fin de travaux est prévue le 27 juillet 2018. A ce jour, l'estimation des plus-values/moins-values porterait l'avenant global à + 6.05% du marché initial. La plus-value sera approuvée définitivement par le conseil de septembre.

Schéma Directeur d'assainissement eaux usées (diagnostic assainissement) : Le Conseil prend connaissance de la synthèse de 2LM relative au diagnostic réalisé sur les différents outils (station d'épuration, réseau, postes de refoulement et déversoirs). Le diagnostic final sera présenté au conseil de septembre 2018.

Patrimoine – Urbanisme – Environnement

Urbanisme (Dossiers déposés en juin, Certificat d'urbanisme en cours)

Le Conseil prend connaissance des différents dossiers déposés depuis la séance du 11 juin 2018.

Aménagement du centre bourg (retour réunion publique du 22 juin 2018 /attribution du marché)

54/2018

Retour réunion publique du 22 juin 2018 salle des Charmilles : 19 h 00 – 21 h 30 : Madame Mouneron, Côté Paysage, a présenté le projet d'aménagement de la place, de la rue Croix Charette et de la rue de la Madone devant environ 40 personnes. Elle a présenté les choix d'aménagement (zone 30, plateaux, stationnements, transversalité piétonne entre le square et les commerces, matériaux...), le déplacement de l'abribus, le phasage prévisionnel des travaux.

Les questionnements abordés et les réponses apportées :

- L'opportunité des plateaux (bruits) par rapport aux chicanes : réduction de la vitesse, les choix sont aussi contraints par l'Agence Routière Départementale avec impossibilité de chicanes en courbes, à noter le souhait de la commune de privilégier des plateaux avec une pente de 5% plutôt que 10 %, demande d'étude de chicane rue de la Madone plutôt que plateau.
- Peu d'accidents donc pourquoi modifier (largeurs, plateaux...) : insécurité piétonne évoquée par d'autres participants également, mise en accessibilité obligatoire.
- Sens unique (sur le modèle de la Ferrière ou les Essarts) : impossible étant donné la configuration du bourg et l'unique départementale.
- Largeur de voie pour se croiser à 2 véhicules et largeur piéton : voie réduite à son minimum préconisé par le Département (5,50 m à 5,60 m de large) permettant de se croiser à 2 véhicules, cheminement sur trottoir de 1,40 m minimum au moins d'un côté entre le cimetière et la place
- L'accès aux parties privatives allée des tilleuls : l'accès dessiné paraît moins favorable aux riverains qu'actuellement et sera étudié par le bureau d'étude.
- La charge financière pour la commune : 62 % de subventions hors fond de concours de la communauté de communes, reste à financer par la commune environ 250 000 €.
- Aménagements sur terrains privés : recommandés si le riverain est d'accord, toutefois la charge financière sera pour le riverain.
- Plantations en pied de murs : possible à la demande.

2 variantes ont été proposées pour le stationnement de la place (variante 1 avec le stationnement longitudinal le long de l'axe piéton central et variante 2 avec le stationnement longitudinal près des arbres).

Le résultat de la consultation est de 15 voix pour la variante 1, 14 voix pour la variante 2 et 4 blancs. La variante 1 est donc retenue.

Attribution du marché :

Publicité	Profil acheteur (marchés sécurisés) et journal d'annonces légales (Ouest France)
Nombre de dossiers retirés	19
Nombre d'offres déposées	2 dont COLAS qui a transmis via la plateforme un courrier d'excuses, ne pouvant soumissionner

L'analyse des offres, conformément aux critères valeur technique et prix du règlement de la consultation faisant apparaître SOFULTRAP-CHARPENTIER comme mieux disant pour un montant de 647 372.05 € HT (+ 5.68% de l'estimation de maîtrise d'œuvre de 612 586.50 € HT), le conseil attribue le marché au groupement SOFULTRAP-CHARPENTIER et autorise Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents relatifs à la mise en place de ce marché.

PLUI (plan des OAP du bourg/programme d'orientation et d'action de la partie habitat)

Présentation au Conseil des Orientations d'Aménagement et de Programmation du secteur du bourg.

Le programme d'orientation et d'action de la partie habitat sera vu à la séance de septembre 2018.

Questions diverses (église, équipement mâts d'éclairage de collerettes)

Eglise : Les travaux (sol de l'autel, remplacement battant cloche 1, remplacement du tinteur et de la mise en sécurité par ¼ de tour de la cloche 3) sont terminés. Une infiltration a endommagé la charpente du clocher, des devis sont en cours.

1er estimatif global de travaux de restauration : 226 000 € HT (vitraux, fenêtrages, restauration des pieds de murs de la nef, remplacement des boiseries en soubassement, remplacement des menuiseries bois extérieures).

Pour pouvoir présenter un programme de travaux aux financeurs (Région, Département...) un diagnostic hors d'eau, hors d'air de l'édifice doit être réalisé aussi le Conseil décide de rechercher un architecte du patrimoine.

SYDEV (collerettes) : Une quarantaine de mâts restent à équiper en collerettes dans le bourg (montant estimé pour la collectivité : 9 993.50 €). Pour mémoire, la prévision budgétaire 2018 était de 5 000 €. Compte-tenu du forfait pour l'étude (environ 1 200 €) le Conseil souhaite que l'ensemble de l'opération soit lancée avec un paiement sur 2 exercices budgétaires.

Sports – Loisirs - Culture

Retour réunion planning des salles du 2 juillet 2018 : Le club de foot souhaite un accès à la salle en cas de mauvais temps pour les seniors sur des créneaux utilisés par le badminton ou le twirling. A voir pour mise en place d'un règlement d'utilisation pour ces 3 associations.

Il est rappelé que le foot est un sport d'extérieur avec leurs propres infrastructures et que le club ne peut se prévaloir d'utiliser la salle de sports du fait du mauvais temps au dépend d'autres associations.

Réunion de commission : Mardi 28 août 2018 à 20H

CMJ - Retour théâtre : Suite à la remise de la recette de la pêche à la ligne au Centre d'Habitat des Herbiers, ces derniers ont invité le CMJ a participé à leur représentation théâtrale, fin juin, à la tour des arts aux Herbiers. Un bon moment passé avec les adultes handicapés.

Action Sociale

Ecole de sports (synthèse année 2017/2018)

DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant
Rémunération, frais déplacement & préparation des interventions	1 680 €	Contribution des participants	2 195 €

Achat de matériel en début de saison pour 1 141.48 €

Inscriptions pour la saison 2018-2019 : 12 septembre 2018

Restauration scolaire (CR rencontre Pro'Conseil du 25 juin / CR réunion budget cantine du 5 juillet)

Compte-rendu rencontre Pro'Conseil du 25 juin 2018 : Cette 1^{ère} rencontre avec le Cabinet et le COPIL a permis de présenter la méthodologie d'accompagnement à venir pour la reprise de l'activité de restauration scolaire.

Date	Qui	Objet
12/07/2018 - 18H30	Pro'Conseil COPIL	Accompagnement du groupe dans la prise en charge du travail de réflexion qui permettra de déterminer ce qui fera le projet et sous quelle forme
29/08/2018 - 10H/12H	Pro'Conseil OGEC	Remise des éléments techniques au cabinet qui lui permettront d'établir le diagnostic
4/09/2018 - 18H30	COPIL	Détermination des attentes sur le service de restauration scolaire
20/09/2018 - 18H30	Pro'Conseil COPIL	Restitution du diagnostic

Une fois l'ensemble des étapes ci-dessus le Cabinet Pro'Conseil, après avoir recueilli auprès du COPIL les attentes de ce dernier sur la gestion à l'avenir du service, établira plusieurs scénarii qui seront présentés pour choix à une séance du conseil de fin d'année.

Le 1^{er} semestre 2019 sera consacré à la rédaction des pièces (marché, contrats de travail, organisation et animation du service, etc...) et à l'accompagnement de la collectivité pour que le service soit opérationnel à la rentrée 2019/2020.

Compte-rendu réunion budget cantine 5 juillet 2018 : Pour mémoire, le prévisionnel 2017-2018 prévoyait un déficit de 725.98 €. La situation début juillet avec l'intégration des dépenses prévisibles à fin août, prévoit un déficit de 249.05 €.

Compte-rendu réunion information « initiation à la tablette numérique »

4 groupes (de 8 à 10 personnes) sont déjà formés suite aux inscriptions prises après la réunion du 3 juillet (complet).

Déjà une liste d'attente de presque 10 personnes pour l'année prochaine (à voir si financement possible auprès de la Conférence des Financeurs.

A étudier également un nouveau stage de sensibilisation séniors à la sécurité routière.

Questions diverses

Compte-rendu des commissions intercommunales

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) a validé les charges transférées (ADMR, fonds de livres bibliothèques). Elle confirme la correction de la mutualisation arrêtée lors de la fusion concernant la réorganisation des services malgré la demande de réévaluation d'Essarts en Bocage. Elle se montre réservée sur la prise en compte des coûts supportés par Essarts en Bocage au titre de l'instruction du droit des sols alors que la collectivité a souhaité exercer cette instruction pour son compte. Elle valide pour qu'une évaluation du coût de réorganisation des charges transférées dans le cadre de la suppression des nouvelles activités périscolaires soit réalisée. Une nouvelle réunion sera fixée en septembre.

Commission finances : Essarts en Bocage remet en cause les critères de répartition du FPIC et des fonds de concours. JMS Consultants va travailler sur un projet de répartition qui sera présenté à la réunion de septembre.

Transfert assainissement : Le COPIL a étudié les différents scénarios relatifs au transfert. Ce dernier s'orienterait vers une harmonisation sur 10 ans avec une gestion mixte (régie/délégation).

Equipements sportifs intercommunaux : Suite au dernier conseil, Richard COLONNIER précise que les lycées et collèges perçoivent chaque année une subvention du Département qui est reversée aux Communes d'implantation desdits équipements, au prorata de l'utilisation.

Décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation

Date	Objet	Tiers	TTC
07/08/2018	Certificat de sécurité site web	Web Créatif	294.00 €
08/06/2018	Changement portable + diverses interventions sur matériel existant	Puissance PC	1 450.72 €
11/06/2018	Renonciation DIA parcelle ZY 6 – la Machicolière	DAVID Loïc	
11/06/2018	Renonciation DIA parcelle YN72 – le Guérinet	BALLUAIS Bertrand	
18/06/2018	Avenant contrat de maîtrise d'œuvre Center Bourg	Côté Paysage	7 362.63 €
22/06/2018	Contrat maîtrise d'œuvre aménagement sécurité Carrefour de Villeneuve	C.Paysage/Bourgoin	10 290.00 €
23/06/2018	Renonciation DIA parcelles ZH 176-177 – Le Plessis le Tiers	BERTAUD Pascal	
25/06/2018	Contrôles branchements assainissement centre bourg / l'unité :	VEOLIA	78.12 €
27/06/2018	Sauvegarde externe système informatique mairie	BERGER LEVRAULT	571.20 €
02/07/2018	Rechargement crédits alerte citoyens (10 000 sms)	OLTYS	840.00 €

Calendrier des réunions de conseil

10 septembre 2018 – 20 H	8 octobre 2018 – 20H	5 ou 12 novembre 2018 – 20 H	10 ou 17 décembre 2018 – 20 H
--------------------------	----------------------	------------------------------	-------------------------------

Levée de la séance : 21 h

A Saint-André-Goule-d'Oie, le 12 juillet 2018 Le Maire : J.DALLET		La Secrétaire de Séance, Mélina GILBERT 
--	---	--